

Rendez-vous manqués avec l'innovation

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1316

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rendez-vous manqués avec l'innovation

ENTRE L'ADHÉSION À un principe et sa réalisation concrète, le chemin est souvent long et tortueux. La dernière session des Chambres fédérales en a fourni deux bonnes illustrations.

En juin 1966, le peuple a plébiscité une nouvelle politique agricole orientée vers les besoins du marché et respectueuse de l'environnement. Lors du débat sur la «Politique agricole 2002», personne au Parlement n'a remis en question ces orientations. Car les véritables enjeux se cachent maintenant dans les dispositions particulières de la législation: ce n'est pas un hasard si le projet a fait l'objet en plenum de 80 propositions de modification.

En résumé, la nouvelle loi sur l'agriculture, si elle fait la part belle aux paiements directs, n'en prévoit pas moins des subventions pour garantir l'écoulement de la viande et du fromage. Ouverture au marché certes, mais à petits pas et sous l'aile protectrice de l'État. Pour la majorité des députés, attentive aux doléances des organisations agricoles, il s'agit d'assurer aux paysans des conditions stables pour réaliser les mutations nécessaires.

Au Conseil des États, on se serait cru un instant à un congrès des Verts, tant l'intérêt et la nécessité d'introduire une taxe sur l'énergie y ont été reconnus. Ce

qui n'a pas empêché les sénateurs de rejeter dans la foulée une taxe de 0,6 centime par kwh sur les énergies non renouvelables à utiliser à la promotion de l'énergie solaire. Il ne faut rien précipiter, ont affirmé les députés de la chambre haute, et soigneusement étudier les autres propositions déjà émises à ce sujet.

«La Suisse ne peut se payer le luxe de devenir une île écologiquement protégée» affirment les adversaires d'une agriculture verte et d'une politique énergétique plus frugale. Ceux-là mêmes qui ne cessent de prôner l'innovation, l'adaptation et la

flexibilité se complaisent dans un conservatisme borné dès lors qu'on aborde ces deux dossiers de manière innovatrice.

En matière agricole comme dans le secteur de l'énergie, il est peu probable que l'environnement

Il est peu probable que l'environnement international nous laisse le temps d'une réflexion supplémentaire

international nous laisse le temps d'une réflexion supplémentaire. Nous regretterons alors le temps perdu par la faute de ceux qui défendent aujourd'hui leurs rentes de situation. Car demain, sur les marchés, les paysans suisses ne survivront qu'en proposant des produits de haute qualité biologique. Et la Suisse risque bien de manquer le rendez-vous commercial très profitable des énergies renouvelables. JD

Voir dossier de l'édito, page 2.